

COURS DE PHYTOTHÉRAPIE DE LA MÉDECINE CHINOISE

formation complète
et postgraduat

2009 - 2011

Guang Ming ISMC
Institut Supérieur de Médecine Chinoise
瑞士光明中医学院

Administration : Place de la Gare 7, CH-1110 Morges
tél. 41.(0)21.802.60.51 - portable :41.(0)79.819.99.02
Mail : info@guangming.ch - <http://www.guangming.ch>

中
醫
藥
學
中
藥
醫
學
學
基
礎

Présentation du cours

Le Grand Cours de Phytothérapie de la Médecine Chinoise a pour but de former des praticiens professionnels de haut niveau dans cette discipline. La phytothérapie est le fleuron et la discipline la plus importante, la plus performante et aussi la plus difficile de la Médecine Chinoise. Elle est la quintessence et l'esprit même de cette médecine, l'acupuncture et le tuina faisant plutôt figure de compléments thérapeutiques par rapport à elle, ce qui ne diminue en rien leurs qualités propres. La phytothérapie de la Médecine Chinoise peut être exercée comme pratique indépendante ou en combinaison avec l'acupuncture, le tuina et la diététique.

En raison de cela, ce cours s'adresse tout aussi bien à des candidats qui n'ont encore aucune formation en médecine chinoise, qu'à des praticiens confirmés, qui désirent élargir et potentialiser leur approche thérapeutique.

La médecine chinoise connaît un progrès important de par le monde. Choisir sa pratique comme profession, peut être très gratifiant, tant au point de vue personnel, car son étude et sa pratique sont passionnantes, qu'au niveau social, car par elle on se met au service du bien-être de la société et au niveau financier, car la pratique médicale permet d'assurer des revenus corrects et stables.

Le diplôme de praticien de phytothérapie de la Médecine Chinoise de Guang Ming ISMC, donne accès à la reconnaissance et au remboursement par les Caisses Maladies (complémentaires Médecines Naturelles), pour autant que le praticien satisfasse aussi aux autres exigences supplémentaires (formation de base en médecine biomédicale, expérience clinique minimale, assurance professionnelle, etc¹).

Présentation de l'Institut

L'Institut Supérieur de Médecine Chinoise - Guang Ming ISMC, est une organisation d'enseignement privé, destinée à former des médecins, des praticiens et des pharmaciens en médecine chinoise, suivant des critères universitaires.

Situé en Suisse, l'Institut accueille des étudiants des différentes régions de la Suisse et de toute l'Europe, notamment la Belgique, la France et l'Espagne.

La réputation de Guang Ming ISMC, riche de près de 20 ans d'enseignement, est solidement établie. Au point de vue philosophique, elle est basée sur l'humanisme et le respect de la personne, quelle que soient son origine et ses croyances. Au point de vue scientifique, elle se réfère à la rigueur et favorise la recherche. Au point de vue déontologique et éthique elle prône le meilleur des deux médecines.

Son enseignement repose sur trois piliers : la science médicale chinoise, la science médicale occidentale et l'expérience clinique.

¹ Pour des détails, voir les sites suivants : www.asca.ch et www.rme.ch

Sa mission est de se mettre au service du bien-être et de la santé de la communauté et ce en collaboration avec les facultés de médecine chinoise et de médecine orthodoxe, ainsi qu'avec les organismes dispensateurs de soins.

L'ambiance d'étude et de travail est marquée par la joie, la convivialité et le souci du perfectionnement.

Curriculum

Actuellement l'Institut Supérieur de Médecine Chinoise – Guang Ming ISMC dispense trois types d'enseignement :

- ❖ Le programme des Fondements de la Médecine Chinoise, préalable à l'étude de la phytothérapie, de l'acupuncture et du tuina. Certificat d'études.
- ❖ Le programme de Phytothérapie : certificat d'études et diplôme de praticien en phytothérapie
- ❖ La formation continue et la mise à niveau : certificat de formation continue

Profil des candidats

- ❖ Les personnes n'ayant encore aucune formation en Médecine Chinoise. Elles acquerront les connaissances requises en suivant les modules des Fondements et de la Phytothérapie. Elles suivront les études en tant que programme de formation complet. Pré-requis : maturité suisse, baccalauréat français ou équivalent. Les candidats ne possédant pas ces certificats peuvent cependant présenter leur candidature qui pourra être acceptée si elle répond aux normes établies par ailleurs.
- ❖ Les personnes ayant déjà une formation en médecine chinoise : les praticiens d'acupuncture, de tuina, etc. diplômés ou tous autres candidats pouvant certifier d'une formation équivalente dans les Fondements de la Médecine Chinoise. Ils suivront uniquement les modules de Phytothérapie de la Médecine Chinoise en tant que formation post-grade. Pré-requis : diplôme en acupuncture ou en tuina ou en diététique de la médecine chinoise ou certificat d'une formation dans les Fondements de la Médecine Chinoise (durée équivalente programme Guang Ming ISMC)

Objectifs

Ce cours permet de former des praticiens maîtrisant les connaissances essentielles de la Médecine Chinoise et de la phytothérapie, en vue d'une pratique professionnelle performante et éthiquement responsable.

Diplômes

Ce cours fait l'objet d'un certificat d'études et d'un diplôme. Ceux-ci sont accor-

dés aux candidats qui ont satisfait à l'ensemble des obligations :

- ❖ Avoir satisfait à toutes les conditions d'inscription.
- ❖ Avoir suivi la totalité des cours.
- ❖ Avoir participé aux stages cliniques
- ❖ Avoir réussi l'examen final avec un minimum de 60% dans chaque cours.

Reconnaissance

Le diplôme est reconnu par les assurances (ASCA, RME et autres), pour autant qu'il soit satisfait aux autres conditions établies par celles-ci.

Évaluations et examens

L'acquisition des connaissances fait l'objet d'évaluations en cours d'année et à la fin de chaque année. Un examen complet en fin d'études confirme l'acquisition des connaissances et sa réussite donne accès au diplôme, pour autant qu'il ait été satisfait aux autres conditions.

Formation en médecine biomédicale

Les cours de Guang Ming ISMC offrent un enseignement complet dans les disciplines de la Médecine Chinoise et reprennent un grand nombre de références à la médecine orthodoxe. Pour répondre aux exigences des assurances en matière de formation de base en médecine biomédicale, les candidats non encore reconnus doivent suivre un enseignement spécifique et reconnu en cette matière, dispensé séparément.

Faisabilité

Les quotas ayant été atteints, l'Institut confirme que les cours auront lieu effectivement. Les candidats à la formation complète et au postgraduat peuvent encore s'inscrire jusqu'au 20 août 2009.

Comptabilisation des heures

Les heures de cours indiquées dans le curriculum correspondent à des heures d'enseignement et/ou de stage effectifs. Les heures de cours ECTS (système européen de transfert et d'accumulation de crédits), représentent le nombre d'heures d'études réelles pour maîtriser la matière. Il s'agit d'une norme européenne créée en vue de pourvoir des équivalences entre les études des différentes organisations d'enseignement. Dans les cours de Guang Ming ISMC, l'heure ECTS se calcule en appliquant un multiplicateur de quatre aux heures d'enseignement réelles et de deux aux heures de stage pratique. Cela signifie que pour une heure de cours, un étudiant moyen a besoin d'au moins trois heures d'étude et de recherche supplémentaires pour acquérir la matière enseignée. Les heures ECTS sont par la suite transformées en Crédits, à raison de 1 Crédit = 30 heures ECTS. Constatons qu'il s'agit d'un minimum et que l'étudiant motivé et

appliqué investira souvent bien plus de temps pour atteindre un niveau qui le satisfasse.

Organisation de l'enseignement

Pour mener à bien sa mission de formation, l'Institut Supérieur de Médecine Chinoise, Guang Ming ISMC, développe une série d'outils et de collaborations importantes :

Collaborations

Des accords de collaboration ont été établis avec les institutions et organisations suivantes en Chine :

- ❖ Université de Médecine Chinoise du Yunnan
- ❖ Hôpital de Médecine Chinoise de Pékin
- ❖ Hôpital provincial de Guizhou

Cette collaboration s'est révélée particulièrement intéressante à deux niveaux :

- ❖ Collecte d'informations et de documents
- ❖ Organisation de stages cliniques en milieu hospitalier

Modalités d'enseignement

L'enseignement se donne par trois voies :

- ❖ Enseignement direct des disciplines théoriques par un professeur.
- ❖ Enseignement à distance.
- ❖ Enseignement clinique et pratique.

L'exercice de la médecine exigeant un grand nombre d'actes concrets, l'enseignement incorpore de nombreux exercices pratiques aux développements théoriques.

Matériel d'étude

Les étudiants sont tenus d'acquérir tous les manuels d'étude en français, publiés par les Presses Universitaires Guang Ming. Ils sont les équivalents étendus des manuels utilisés dans les universités chinoises. Des notes de cours peuvent encore être transmis en supplément.

Pour l'enseignement, il est fait usage d'un matériel illustratif informatisé et numérisé moderne.

Corps professoral

L'enseignement est confié à des professeurs universitaires ou équivalents, ayant

une connaissance approfondie de leur matière, l'expérience de l'enseignement et une bonne expérience professionnelle et/ou clinique dans les matières concernées. Les directeurs des stages cliniques sont des praticiens et professeurs expérimentés, évoluant dans les différents départements des hôpitaux et polycliniques de médecine chinoise et orthodoxe de la Chine et de l'occident (patients internes et externes), ainsi que travaillant dans des cabinets privés.

Les professeurs principaux

Pierre Sterckx, CMD BSc (° 1947)

Diplômé de l'Etat Chinois en médecine chinoise générale à l'Université de Médecine et de Pharmacologie du Hubei (Chine). Il est président et professeur principal de l'Université de Médecine Chinoise, président de la Fondation Guang Ming, directeur de publication des Presses Universitaires Guang Ming, conseiller médical et scientifique de laboratoires pharmaceutiques, médecin-conseil d'assurance de santé internationale, médecin généraliste en médecine chinoise, directeur de recherche clinique et promoteur de maîtrise. Il a publié de nombreux ouvrages et articles spécialisés. Il est le directeur de l'enseignement et titulaire principal des cours de l'Institut Supérieur de Médecine Chinoise (Suisse) – Guang Ming ISMC.

Chen Jun, lic. (° 1967)

Issue d'une famille de médecins et d'une lignée d'acupuncteurs traditionnels, elle étudie la langue et la culture françaises et sort Lauréate de l'Université de l'Union de Pékin. Elle choisit cependant de concilier sa passion de la langue française avec ses racines médicales et entre comme traductrice interprète spécialisée à l'Académie de Médecine Chinoise de Pékin, où elle entreprend les études de la diététique médicale et du tuina. Elle crée avec Pierre Sterckx l'Institut de Médecine Chinoise Guang Ming et écrit en collaboration avec lui près de quinze ouvrages spécialisés de la médecine chinoise. En une étape suivante, elle étend son terrain d'expertise à l'acupuncture. Elle est vice-présidente de l'Institut Supérieur de Médecine Chinoise, membre du conseil de la Fondation Guang Ming et titulaire principal des cours de fondements, de tuina, de diététique médicale et de chinois médical à l'Institut Supérieur de Médecine Chinoise (Suisse) – Guang Ming ISMC.

Les langues de l'enseignement

La totalité des matières est enseignée en français. L'étudiant aura avantage à avoir une bonne connaissance en anglais, soit pour la recherche bibliographique, soit pour les stages pratiques. La connaissance de la langue chinoise est sans doute un plus (mais non une nécessité) pour aborder ces études.

Conditions d'études pour l'étudiant

Afin de pouvoir suivre au mieux cet enseignement, l'étudiant devra répondre aux critères suivants :

- ❖ Détenir la maturité ou le baccalauréat ².
- ❖ Être au bénéfice d'une assurance de santé et d'une assurance en responsabilité civile personnelle.
- ❖ Avoir une connaissance suffisante du Français.
- ❖ Disposer d'un ordinateur, d'une imprimante et d'un accès internet (préférence ADSL ou câble).

Le programme détaillé

FONDEMENTS ANNEE 1			
Réf	Cours	jours	Heures*
F-00	Introduction à la Médecine Chinoise	1	8
F-01	La théorie de Yin Yang et des Cinq Phases	1	8
F-02	La théorie des méridiens et les collatéraux	1	8
F-03	La théorie des organes, des entrailles et des substances vitales	4	32
F-04	L'étiologie, la pathogénie et les principes thérapeutiques	3	24
F-05	Examen clinique : l'observation, l'interrogation, la palpation, l'olfaction, l'audition	4	32
F-06	La différenciation des syndromes – partie 1	6	48
S-01	Stage – exercices cliniques 1 **	5	40
E-01	Evaluation**	1	8
	Total année	26	208
FONDEMENTS ANNEE 2			
F-07	Histoire de la Médecine et de la Pharmacologie Chinoises	2	16
F-08	La différenciation des syndromes – partie 2	4	32
F-09	Éléments de législation et de réglementation	1	8
F-10	Gestion du cabinet	1	8
S-03	Stage – exercices cliniques *	5	40
E-03	Evaluation	1	8
	Total année	14	113
MEDECINE BIOMEDICALE			
M-01	Les bases de l'anatomie, de la physiologie, de la pathologie et du diagnostic en Médecine Orthodoxe (organisé en collaboration avec un Institut tiers)	16	150
PHYTOTHERAPIE ANNEE 1			
P-01	La nature des substances	2	16
P-02	Les substances	9	72
P-03	Les formules	9	72
S-02	Stage clinique 2 **	5	40

² Les étudiants ne possédant pas ces certificats peuvent néanmoins présenter une candidature, celle-ci pouvant être acceptée par la direction sur base de leurs motivations et d'autres précédents en matière d'étude et de carrière professionnelle.

E-02	Evaluation***	1	8
	Total année	26	208
PHYTOTHERAPIE ANNEE 2			
P-04	Médecine interne	10	80
P-05	Gynécologie	6	48
P-06	Pédiatrie	4	32
S-03	Stage clinique 3 **	5	40
E03	Evaluation - Examen final ***	2	16
	Total année	27	216
Total Fondements + Médecine biomédicale + Phytothérapie		109	895
Total Phytothérapie		52	424
Total Fondements + Médecine biomédicale + Phytothérapie ECTS		102,5 crédits	3076
Total Phytothérapie ECTS		52,2 crédits	1580
* Les heures reprises ici sont des heures présentiellelles effectives. En termes d'heures ECTS, il faut multiplier les cours directs par 4 et les heures de stage par 2.			
** Les modules stage – exercices pratiques peuvent être faits dans le cadre de l'Institut, ou chez un praticien privé agréé ou dans un Hôpital en Chine, pendant ou après la formation. Ils sont obligatoires pour l'obtention du diplôme. Leur coût n'est pas compris dans le curriculum de base.			
*** Les étudiants reçoivent dispense d'examen final pour les branches réussies dans l'évaluation de la première année. Cette première évaluation est cependant optionnelle. Le coût des évaluations de fin d'année et des examens finaux n'est pas compris dans le curriculum de base.			

Le détail des modules

Les fondements Année 1

Code	F-00
Intitulé	Introduction à la Médecine Chinoise
Année	1
Professeur	Chen Jun
Pré-requis	aucun
But	Saisir les spécificités de la médecine chinoise de façon intrinsèque et en comparaison avec la médecine orthodoxe.
Contenu	Un large aperçu des théories médicales de la médecine Chinoise. Comparaison de l'approche médicale en MC et en MO.
Méthode	Enseignement
Examen	Ecrit
Bibliographie	Notes de cours
Heures	8
Heures ECTS	32

Code	F-01
Intitulé	La théories de Yin Yang et des Cinq Phases
Année	1
Professeur	Chen Jun
Pré-requis	aucun
But	Acquérir de façon approfondie les théories fondamentales de Yin Yang et des Cinq Phases, comme base essentielle théorique et dialectique de la MC
Contenu	La genèse de ces théories – Les théories fondamentales – Leur application dans la MC
Méthode	Enseignement – exercices pratiques
Examen	Écrit
Bibliographie	Manuel de Cours : Pierre Sterckx et Chen Jun, Yin Yang et les Cinq Phases
Heures	8
Heures ECTS	32

Code	F-02
Intitulé	La théorie des méridiens et des collatéraux
Année	1
Professeur	Chen Jun
Pré-requis	nihil
But	Connaître la théorie, la structure et les fonctions du système des méridiens et des collatéraux, notamment en tant que vecteurs importants de l'anatomie, de la physiologie et de la pathologie – maîtriser parfaitement les parcours externes et internes ;
Contenu	Définition et description du système des méridiens et des collatéraux ; fonctions et relations anatomiques, physiologiques, pathologiques ; systèmes et sous-systèmes spécifiques ; éléments de biorythmie
Méthode	Enseignement et exercices
Examen	Écrit
Bibliographie	Manuel de cours : Pierre Sterckx et Chen Jun, La théorie des méridiens, des collatéraux et des points
Heures	8
Heures ECTS	32

Code	F-03
Intitulé	La théorie des organes, des entrailles et des substances vitales
Année	1
Professeur	Chen Jun
Pré-requis	nihil
But	Connaître la définition et la physiologie des organes, des entrailles, des entrailles extraordinaires, du qi, du sang, des liquides organiques, y compris la théorie de jing, shen et qi.
Contenu	La définition des organes et des entrailles ; leurs fonctions physiologiques ; la structure de leurs systèmes ; leur rôle dans le métabolisme digestif, le métabolisme des liquides organiques et leurs relations avec

	les facultés mentales, les sentiments et les émotions ; fonctions et dysfonctions ; les différences avec les organes et les entrailles en MO ; La production, la transformation, la circulation et les fonctions du qi, du sang, des liquides organiques, du jing et du shen ; leurs relations mutuelles ; de la fonction à la dysfonction.
Méthode	Enseignement - exercices
Examen	écrit
Bibliographie	Manuel de cours : Pierre Sterckx et Chen Jun, Les organes et leurs manifestations
Heures	32
Heures ECTS	128

Code	F-04
Intitulé	L'étiologie, la pathogénie et les principes thérapeutiques
Année	1
Professeur	Chen Jun
Pré-requis	nihil
But	Comprendre et reconnaître les causes des maladies et comment la maladie se forme au départ de deux paramètres en interaction : d'une part l'état l'énergie véritable, d'autre part les facteurs étiologiques. Saisir le détail des mécanismes de formation, de transformation, de conduction, en relation avec des pathologies sur le terrain. Pouvoir en déduire les principes thérapeutiques à mettre en œuvre dans un traitement.
Contenu	Définition et caractéristiques des causes des maladies ; les causes externes, les causes internes, les causes diverses. Une étude approfondie du mécanisme de formation des symptômes et des maladies, établissant le lien entre le facteur étiologique, la formation et les caractéristiques spécifiques des symptômes et des maladies ; la pathogénie de l'ensemble des systèmes et suivant les grandes théories (jingluo, zangfu, substances vitales, six méridiens, etc.) ; l'étude des grands principes thérapeutiques et de leurs modulations dans la pratique clinique
Méthode	Enseignement et exercices
Examen	écrit
Bibliographie	Manuel de cours : Pierre Sterckx & Chen Jun, Étiologie, pathogénie, principes thérapeutiques
Heures	24
Heures ECTS	96

Code	F-05
Intitulé	Examen clinique : l'observation, l'interrogation, la palpation, l'olfaction, l'audition
Année	1
Professeur	Chen Jun
Pré-requis	nihil
But	Être en mesure d'observer les signes, de récolter et de comprendre l'ensemble des données et des symptômes du patient, comme base de la différentiation des syndromes et du diagnostic final ; établir le dos-

	sier médical et mettre à jour le suivi.
Contenu	Les quatre étapes de l'examen, : observer ; écouter, sentir ; palper ; interroger ; y compris l'anamnèse, la prise du pouls, l'observation de la langue, la palpation corporelle et abdominale – Introduction aux examens spéciaux : le crâne, l'oreille, les yeux, les lèvres, les mains, les ongles, les pieds, le nombril, le point renzhong, etc. – Établissement du dossier médical. Liens avec l'examen en MO
Méthode	enseignement – matériel visuel – démonstrations – exercices pratiques
Examen	Écrit et pratique
Bibliographie	Manuels de cours : Pierre Sterckx et Chen Jun, L'examen médical en médecine chinoise
Heures	32
Heures ECTS	128

Code	F-06
Intitulé	La différenciation des syndromes, partie 1
Année	1
Professeur	Chen Jun
Pré-requis	nihil
But	Apprendre les règles d'analyse spécifiques des différents systèmes de différenciation, afin de pouvoir déduire un diagnostic et des principes thérapeutiques au départ d'un tableau complexe de signes et de symptômes
Contenu	Les systèmes de la différenciation des syndromes : yin yang, facteurs externes, facteurs internes, huit règles, substances vitales, organes et entrailles.
Méthode	Enseignement - exercices
Examen	écrit
Bibliographie	Manuel de cours : Pierre Sterckx et Chen Jun : La Différenciation des Syndromes - Le Diagnostic des Syndromes - La comparaison des syndromes
Heures	48
Heures ECTS	192

Code	S-01
Intitulé	Stage clinique 1
Année	1
Maître de stage	Suivant lieu
Pré-requis	nihil
But	Familiariser l'étudiant avec le fonctionnement d'un cabinet médical de la MC, l'approche du patient, la structure de la consultation, y compris le traitement
Contenu	Visite des services, assister aux consultations comme observateur, tâches diverses
Méthode	Observation et participation
Examen	Rapport de stage

Heures	40
Heures ECTS	80

Les fondements Année 2

Code	F-07
Intitulé	Histoire de la Médecine et de la Pharmacologie Chinoises
Année	2
Professeur	Chen Jun
Pré-requis	aucun
But	Comprendre la théorie et la pratique contemporaine de la Médecine chinoise à travers l'étude de son évolution historique
Contenu	Histoire de la médecine chinoise et de la pharmacologie. Ecoles, médecins et ouvrages importants.
Méthode	Enseignement
Examen	Ecrit
Bibliographie	Advanced textbook on TCM and Pharmacology Vol 1
Heures	16
Heures ECTS	64

Code	F-08
Intitulé	La différenciation des syndromes – partie 2
Année	1
Professeur	Chen Jun
Pré-requis	Année 2
But	Apprendre les règles d'analyse spécifiques des différents systèmes de différenciation, afin de pouvoir déduire un diagnostic et des principes thérapeutiques au départ d'un tableau complexe de signes et de symptômes
Contenu	Les systèmes de la différenciation des syndromes : 14 méridiens, 6 méridiens, 4 couches, 3 foyers
Méthode	Enseignement
Examen	Ecrit
Bibliographie	Manuel de cours : Pierre Sterckx et Chen Jun : La Différenciation des Syndromes - Le Diagnostic des Syndromes - La comparaison des syndromes
Heures	32
Heures ECTS	128

Code	F-09
Intitulé	Éléments de législation et de réglementation
Année	2
Professeur	À déterminer
Pré-requis	aucun

But	Comprendre l'environnement légal et réglementaire de la pratique de la MC.
Contenu	Les lois et règlements Suisses et les spécificités cantonales concernant la pratique de la Médecine Chinoise et des substances médicinales.
Méthode	Enseignement
Examen	Ecrit
Bibliographie	Notes de cours
Heures	8
Heures ECTS	32

Code	F-10
Intitulé	Gestion du cabinet
Année	2
Professeur	À déterminer
Pré-requis	aucun
But	Acquérir les connaissances nécessaires pour une bonne gestion professionnelle et comptable du cabinet.
Contenu	Règles générales de la gestion d'entreprise et de la comptabilité – Les moyens pratiques et informatiques.
Méthode	Enseignement
Examen	Ecrit
Bibliographie	Notes
Heures	8
Heures ECTS	32

Code	S-03
Intitulé	Stage clinique 3
Année	2
Maître de stage	Suivant lieu
Pré-requis	nihil
But	Familiariser l'étudiant avec le fonctionnement d'un cabinet médical de la MC, l'approche du patient, la structure de la consultation, y compris le traitement
Contenu	Visite des services, assister aux consultations comme observateur, tâches diverses
Méthode	Observation et participation
Examen	Rapport de stage
Heures	40
Heures ECTS	80

Phytothérapie – Année 1

Code	P-01
Intitulé	La nature des substances médicinales
Année	1
Professeur	Pierre Sterckx
Pré-requis	Fondements
But	Acquérir une connaissance approfondie des principes pharmacologiques traditionnels de la phytothérapie chinoise ; Acquérir les bases en botanique et en pharmacognosie, nécessaires pour comprendre l'usage de ces substances d'un point de vue pharmacologique moderne.
Contenu	La théorie de l'énergie, de la saveur, du tropisme, du léger et du lourd, du dense et du dispersé, de la montée et de la descente, de l'émergence et de l'immergence, de la combinaison de énergies et des saveurs, de l'association des herbes (y compris les interdits), des contre-indications générales des herbes entre elles et des herbes avec les aliments. Introduction au traitement des substances et aux formes pharmaceutiques. Eléments de botanique et de pharmacognosie, y compris la classification et les grands groupes de végétaux, la composition et les activités pharmacologiques des matières premières principales et leur utilisation en phytothérapie. Eléments de toxicologie.
Méthode	Enseignement
Examen	écrit
Bibliographie	Manuel de cours : Pierre Sterckx & Chen Jun, Le nature des substances médicinales naturelles chinoises O. Catier et D. Roux, Botanique, Pharmacognosie, Phytothérapie, Wolters Kluwer, 2007 – ISBN 978-2-915585-52-0
Heures	16
Heures ECTS	64

Code	P-02
Intitulé	Les substances médicinales naturelles chinoises
Année	1
Professeur	Pierre Sterckx
Pré-requis	Fondements
But	Acquérir une connaissance approfondie de substances médicinales naturelles chinoises les plus courantes, en vue de pouvoir les prescrire, comprendre leur rôle dans des formules existantes, etc.
Contenu	Etude individuelle de 400 substances communes, y compris leurs caractéristiques en termes de pharmacologie de la MC, les éléments de botanique et de pharmacologie de la MO
Méthode	Enseignement – exercices pratiques
Examen	écrit
Bibliographie	Manuel de cours : Pierre Sterckx & Chen Jun, Les Herbes Communes
Heures	72
Heures ECTS	288

Code	P-03
Intitulé	Les formules
Année	1
Professeur	Pierre Sterckx
Pré-requis	Fondements
But	Acquérir une connaissance approfondie des formules courantes de la médecine chinoise, en vue de pouvoir les prescrire, les analyser, les modifier, etc.
Contenu	L'art et les règles pour établir une ordonnance - étude individuelle de 400 formules communes, y compris leurs origines historiques, leurs caractéristiques, leurs modifications communes, leur utilisation en clinique
Méthode	Enseignement – exercices pratiques
Examen	Ecrit
Bibliographie	Manuel de cours : Pierre Sterckx & Chen Jun, Les formules Expliquées
Heures	72
Heures ECTS	288

Code	S-02
Intitulé	Stage clinique 2
Année	1
Maître de stage	Suivant lieu
Pré-requis	Fondements
But	Mise en pratique et intégration de la matière apprise, par des exercices pratiques et par la participation progressive aux consultations et aux traitements.
Contenu	Participer aux exercices pratiques et aux consultations y compris l'examen et le diagnostic, les traitements de phytothérapie sous l'observation du maître de stage
Méthode	Exercices d'observation et participation –
Examen	Rapport de stage
Heures	40
Heures ECTS	80

Phytothérapie – Année 2

Code	P-04
Intitulé	Médecine interne
Année	2
Professeur	Pierre Sterckx
Pré-requis	Fondements – Phytothérapie 1
But	Acquérir les connaissances théoriques et les aptitudes cliniques pour traiter les maladies de la médecine interne chinoise en phytothérapie
Contenu	Les protocoles de traitement des maladies de la médecine interne chinoise, y compris la définition, l'historique, l'étiologie et la pathologie,

	la différenciation des syndromes, les protocoles de traitement, les complications, les évolutions, le pronostic, l'évaluation ; éléments d'intégration avec la MO ; y compris des études de cas.
Méthode	Enseignement – exercices pratiques
Examen	Écrit et pratique
Bibliographie	Manuel de cours : Pierre Sterckx & Chen Jun, La médecine interne chinoise
Heures	80
Heures ECTS	320

Code	P-05
Intitulé	Gynécologie
Année	2
Professeur	Pierre Sterckx
Pré-requis	Fondements – Phytothérapie 1
But	Acquérir les connaissances théoriques et les aptitudes cliniques pour traiter les maladies de la gynécologie
Contenu	Les spécificités de la gynécologie en médecine chinoise - Les protocoles de traitement des maladies de la gynécologie et de l'obstétrique chinoise, y compris la définition, l'historique, l'étiologie et la pathologie, la différenciation des syndromes, les protocoles de traitement, les complications, les évolutions, le pronostic, l'évaluation ; éléments d'intégration avec la MO ; y compris des études de cas.
Méthode	Enseignement – exercices pratiques
Examen	Ecrit et pratique
Bibliographie	Manuel de cours : Pierre Sterckx & Chen Jun, La gynécologie de la médecine chinoise
Heures	48
Heures ECTS	192

Code	P-06
Intitulé	Pédiatrie
Année	2
Professeur	Pierre Sterckx
Pré-requis	Fondements – Phytothérapie 1
But	Acquérir les connaissances théoriques et les aptitudes cliniques pour traiter les maladies de la pédiatrie chinoise
Contenu	Les spécificités de la pédiatrie en médecine chinoise - Les protocoles de traitement des maladies, y compris la définition, l'historique, l'étiologie et la pathologie, la différenciation des syndromes, les protocoles de traitement, les complications, les évolutions, le pronostic, l'évaluation ; éléments d'intégration avec la MO ; y compris des études de cas.
Méthode	Enseignement – exercices pratiques
Examen	Ecrit et pratique
Bibliographie	Manuel de cours : Pierre Sterckx & Chen Jun, La pédiatrie de la médecine chinoise

Heures	32
Heures ECTS	128

Code	S-03
Intitulé	Stage clinique 3
Année	2
Maître de stage	Selon lieu
Pré-requis	Fondements – Phytothérapie 1
But	Apprentissage et mise en pratique de la prescription d'herbes
Contenu	Participer aux consultations, y compris l'examen et le diagnostic, établissement d'ordonnances sous observation du maître de stage – intégration progressive jusqu'au travail indépendant
Méthode	Consultations et traitements sous contrôle, intégration progressive des différentes spécialités
Examen	Rapport de stage
Heures	40
Heures ECTS	80

Les aspects pratiques

Les lieux des cours

Les lieux des cours peuvent varier selon les disciplines enseignées. Ils seront communiqués dans un délai raisonnable avant le début de l'année académique.

En tous les cas, ils seront situés à une distance raisonnable du Centre de l'Institut, qui se trouve à Morges (Canton de Vaud - Suisse).

Une partie des cours sera donnée au Centre de Médecine Chinoise de Guang Ming ISMC.

Les stages cliniques peuvent avoir lieu à :

- ❖ Le Centre de Médecine Chinoise de Guang Ming ISMC
- ❖ Des cabinets privés en Suisse
- ❖ L'Hôpital de l'Université de Médecine Chinoise de Yunnan, à Kunming.
- ❖ L'Hôpital provincial de Guizhou, à Guiyang
- ❖ L'Hôpital de Médecine Chinoise, à Pékin

Les horaires

Afin d'optimiser l'accessibilité aux études, la plus grande partie des cours est donnée en week-ends. Les stages cliniques se feront forcément en semaine.

Les cours ont lieu de 8.30 h à 12.30 h et de 14 à 18 h.

Les stages cliniques suivent un planning adapté pour chaque étudiant, qui se pliera aux horaires spécifiques de l'organisation où il effectue le stage

Le coût des études

Le coût des études est structuré comme suit, suivant la direction choisie :

Fondements Année 1

Enseignement direct : CHF 3600/an *
Stages cliniques (5 jours) : CHF 200/jour
Livres et manuels (estimation) : CHF 450
Evaluations/examens : CHF 100/jour
Budget total estimatif : CHF 5150/an

Phytothérapie Année 1

Enseignement direct : CHF 3600/an *
Stages cliniques (5 jours) : CHF 200/jour
Livres et manuels (estimation) : CHF 200
Evaluations/examens : CHF 100/jour
Budget total estimatif : CHF 4900/an

Fondements Année 2

Enseignement direct : CHF 1440/an *
Stages cliniques (5 jours) : CHF 200/jour
Livres et manuels (estimation) : CHF 200
Evaluations/examens : CHF 100/jour
Budget total estimatif : CHF 2740/an

Phytothérapie Année 2

Enseignement direct : CHF 3600/an
Stages cliniques (5 jours) : CHF 200/jour
Livres et manuels (estimation) : CHF 450
Evaluations/examens : CHF 100/jour
Budget total estimatif : CHF 5250/an

Le paiement

Le paiement se fera par versement ou virement au compte de la Poste de « Guang Ming Université », CH-1110 Morges, N° 17-588498-6, en francs Suisses uniquement. Les candidats Suisses peuvent obtenir un bulletin de versement sur simple demande. Les candidats internationaux pourront virer les montants requis, toujours en francs Suisses sur le compte suivant (mentionnez expressément si nécessaire « tous frais bancaires à charge du payeur ») : Guang Ming Université , CH-1110 Morges , N° IBAN CH12 0900 0000 1758 8498 6 – BIC : POFICHBE.

Bourse d'étude

Il est rare qu'une bourse d'étude soit accordée pour ce type de formation. Un candidat qui pense y avoir droit a cependant tout intérêt à se renseigner en la matière. Dans certaines conditions, il est aussi possible de profiter d'un chèque de

formation ou de réorientation professionnelle. Les candidats intéressés peuvent s'adresser à l'Office pour l'orientation, la formation professionnelle et continue ou au Service des allocations d'études et d'apprentissage ou administration similaire de leur canton.

Règlement de l'Institut Guang Ming ISMC

Comme toute organisation, l'Institut Guang Ming ISMC dispose d'un ensemble de règlements visant à assurer des relations non équivoques et courtoises avec et entre les étudiants, tant au point de vue administratif que social. Il y a trois règlements, joints à la présente documentation :

- ❖ Les conditions générales d'inscription et de participation
- ❖ Le règlement d'ordre intérieur
- ❖ Le règlement des examens

L'inscription

Le formulaire d'inscription sera envoyé par mail ou par la poste sur demande du candidat.

Il devra être complété, signé et renvoyé, accompagné de tous les renseignements et pièces exigées, ainsi que du paiement des arrhes d'inscription de 350 CHF.

Après réception du contrat d'inscription et acceptation de celle-ci, Guang Ming ISMC invite le candidat à payer le solde des frais d'études, et ce au plus tard avant le 20 août 2009. Un paiement avant le 15 juillet 2009 fait l'objet d'une remise de 5% sur la totalité de l'inscription. Après la réception de ce paiement, Guang Ming ISMC renvoie une copie du bulletin d'inscription pourvu de la signature et du cachet pour acceptation. Cette transaction fait l'objet d'une facturation et d'une quittance dûment établies.

Les candidats sont invités à prendre connaissance des conditions générales et particulières liées à l'inscription.

Portes ouvertes

Pour que vous puissiez faire connaissance avec notre Institut, rencontrer les professeurs, voir le matériel didactique, feuilleter les manuels de cours, vous pouvez venir nous rencontrer lors d'une des portes ouvertes qui seront organisées et dont les dates seront communiquées séparément.

La formation continue ultérieure

Cette formation enseigne les bases nécessaires pour la pratique de la phytothérapie chinoise en médecine interne, en gynécologie et en pédiatrie et ce dans les limites des pathologies étudiées. Il y a cependant une nécessité d'étendre ultérieurement la connaissance et l'expérience en suivant dans le cadre de la formation continue, des cours complémentaires dans les disciplines étudiées et dans d'autres spécialités de la médecine chinoise, comme la médecine externe, la dermatologie, l'oto-rhino-laryngologie, l'ophtalmologie, l'andrologie, l'oncologie, etc., qui ne sont pas au programme de ce cours.

Questions

Pour toutes questions, vous pouvez nous contacter par téléphone ou envoyer un e-mail.

Calendrier des cours année 2009 - 2010

Date	Division	Cours	Professeur
05/09/2009	Fondements 01	Introduction à la médecine chinoise	PS
06/09/2009	Fondements 02	Yin Yang et des Cinq Phases	PS
12/09/2009	Phyto1-01	La nature des substances	PS
13/09/2009	Phyto1-02	La nature des substances	PS
03/10/2009	Fondements 03	Méridiens et les collatéraux	CJ
04/10/2009	Fondements 04	Substances vitales	CJ
31/10/2009	Phyto1-03	Les substances	PS
01/11/2009	Phyto1-04	Les formules	PS
07/11/2009	Fondements 05	Organes, entrailles	CJ
08/11/2009	Fondements 06	Organes, entrailles	CJ
14/11/2009	Phyto1-05	Les substances	PS
15/11/2009	Phyto1-06	Les formules	PS
05/12/2009	Fondements 07	L'étiologie, la pathogénie	CJ
06/12/2009	Fondements 08	L'étiologie, la pathogénie	CJ
12/12/2009	Phyto1-07	Les substances	PS
13/12/2009	Phyto1-08	Les formules	PS
09/01/2010	Fondements 09	L'étiologie, la pathogénie	CJ
10/01/2010	Fondements 10	L'étiologie, la pathogénie	CJ
16/01/2010	Phyto1-09	Les substances	PS
17/01/2010	Phyto1-10	Les formules	PS
06/02/2010	Fondements 11	Examen clinique	CJ
07/02/2010	Fondements 12	Examen clinique	CJ
13/02/2010	Phyto1-11	Les substances	PS
14/02/2010	Phyto1-12	Les formules	PS
06/03/2010	Fondements 13	Examen clinique	CJ
07/03/2010	Fondements 14	Examen clinique	CJ
13/03/2010	Phyto1-13	Les substances	PS
14/03/2010	Phyto1-14	Les formules	PS
17/04/2010	Fondements 15	La différenciation des syndrome	CJ
18/04/2010	Fondements 16	La différenciation des syndrome	CJ
24/04/2010	Phyto1-15	Les substances	PS
25/04/2010	Phyto1-16	Les formules	PS
01/05/2010	Fondements 17	La différenciation des syndrome	CJ
02/05/2010	Fondements 18	La différenciation des syndrome	CJ
08/05/2010	Phyto1-17	Les substances	PS
09/05/2010	Phyto1-18	Les formules	PS
05/06/2010	Fondements 19	La différenciation des syndrome	CJ
06/06/2010	Fondements 20	La différenciation des syndrome	CJ
12/06/2010	Phyto1-19	Les substances	PS
13/06/2010	Phyto1-20	Les formules	PS
26/06/2010	Phyto1	Evaluation	PS - CJ
27/06/2010	Fondements	Evaluation	PS - CJ

Calendrier des cours année 2010 – 2011

Date	Division	Cours	Professeur
04/09/2010	Phyto2-01	Médecine interne	PS
05/09/2010	Phyto2-02	Médecine interne	PS
11/09/2010	Fondements 2-1	Histoire MC	CJ
12/09/2010	Fondements 2-2	Histoire MC	CJ
02/10/2010	Phyto2-03	Médecine interne	PS
03/10/2010	Phyto2-04	Médecine interne	PS
09/10/2010	Fondements 2-3	Différentiation syndromes	CJ
10/10/2010	Fondements 2-4	Différentiation syndromes	CJ
13/11/2010	Phyto2-05	Médecine interne	PS
14/11/2010	Phyto2-06	Médecine interne	PS
20/11/2010	Fondements 2-5	Différentiation syndromes	CJ
21/11/2010	Fondements 2-6	Différentiation syndromes	CJ
11/12/2010	Phyto2-07	Médecine interne	PS
12/12/2010	Phyto2-08	Médecine interne	PS
18/12/2010	Fondements 2-7	Législation	-
19/12/2010	Fondements 2-8	Gestion	-
08/01/2011	Phyto2-09	Médecine interne	PS
09/01/2011	Phyto2-10	Médecine interne	PS
12/02/2011	Phyto2-11	Gynécologie	PS
13/02/2011	Phyto2-12	Gynécologie	PS
12/03/2011	Phyto2-13	Gynécologie	PS
13/03/2011	Phyto2-14	Gynécologie	PS
09/04/2011	Phyto2-15	Gynécologie	PS
10/04/2011	Phyto2-16	Gynécologie	PS
07/05/2011	Phyto2-17	Pédiatrie	PS
08/05/2011	Phyto2-18	Pédiatrie	PS
18/06/2011	Phyto2-19	Pédiatrie	PS
19/06/2011	Phyto2-20	Pédiatrie	PS
25/06/2011	Fond - Phyto	Examen final	PS - CJ
26/06/2011	Fond - Phyto	Examen final	PC - CJ

* Les dates de l'année 2010-2011 sont provisoires et seront adaptées définitivement quand le programme des vacances scolaires du Canton de Vaud aura été publié.

Les professeurs :

CJ : Chen Jun

PS : Pierre Sterckx

Avertissement

Les informations contenues dans cette plaquette sont correctes mais non contractuelles. L'Institut se réserve le droit d'y apporter toutes modifications jugées utiles.

Guang Ming ISMC
Institut Supérieur de Médecine Chinoise
 瑞士光明中医学院

Administration : Place de la Gare 7, CH-1110 Morges
 tél. 41.(0)21.802.60.51 - portable :41.(0)79.66.88.117 – fax. 41.(0)21.802.60.52
 Mail : info@guangming.ch - <http://www.guangming.ch>

Contrat d'inscription - Année 2009 - 2010

Modules	Nombre week-ends	Prix	Cochez les modules choisis
Fondements 1 ^{ère} année	10	CHF 3.600	
Phytothérapie 1 ^{ère} année	10	CHF 3.600	
Fondements + Phytothérapie 1 ^{ère} année	20	CHF 7.200	
Total à payer :			

(compléter lisiblement en caractères d'imprimerie majuscules – les documents illisibles seront refusés)

Nom et prénom *:

Date de naissance : Nationalité

Profession actuelle :

Maturité ou baccalauréat (type - année) *

Diplôme MTC obtenu * :

Rue et n° :

Code Postal Lieu : Pays

Téléphone : Fax :

E-mail :

Je désire payer en une fois :

Je désire payer en trois fois (voir modalités de paiement en annexe) :

Le soussigné s'inscrit contractuellement aux cours complets cochés ci-dessus. Un versement du montant intégral au compte postal 17-588498-6 de Guang Ming Université avant le 20/07/09 donne droit à une remise de 5% sur la totalité de l'inscription.. Il confirme avoir pris connaissance des conditions générales, du règlement d'ordre intérieur et d'examen ainsi que du programme en annexe et se déclare sans réserves d'accord avec elles. De son côté l'Institut Supérieur de Médecine Chinoise Guang Ming ISMC s'engage à honorer les engagements annoncés dans sa documentation et à respecter les conditions générales.

Signature du candidat
 (précéder la signature de la mention « **lu et approuvé** »)

Guang Ming ISMC
 Signature et cachet

Date : 25.06.2009.....

- Pièces à joindre : Copie de la carte d'identité et/ou du passeport et du permis de séjour le cas échéant, copie de la maturité ou du baccalauréat pour les étudiants des Fondements et diplôme MTC pour les autres candidats, 1 photo format passeport

Ce document vaut comme une reconnaissance de dettes au sens de l'art. 82 de la loi sur la poursuite.

Conditions générales d'inscription

Le présent contrat lie le (la) candidat(e)-étudiant(e) sous-signé(e) et l'Institut Supérieur de Médecine Chinoise.

1. Les études sont ouvertes à toute personne ayant atteint ou atteignant dans le courant de l'année d'inscription l'âge de dix-huit ans, disposant d'un baccalauréat, de la Maturité Fédérale ou équivalent. Les candidats ne satisfaisant pas à cette dernière condition, pourront s'inscrire après demande écrite argumentée auprès de la Direction et examen de leur candidature.
2. L'inscription se fait suivant les modalités et conditions définies suivantes :
 - 3.1. Le contrat d'inscription est dûment complété et signé.
 - 3.2. Le contrat d'inscription est accompagné de toutes les pièces exigées.
 - 3.3. Tout dossier incomplet est considéré comme nul et non avenu.
 - 3.4. Le contrat d'inscription est envoyé par la Poste dans les délais fixés dans la documentation.
 - 3.5. L'envoi d'une inscription ne vaut que comme candidature. Son acceptation et l'attribution d'une place d'étudiant définitive pour l'année n'intervient qu'après paiement de l'entièreté de la formule d'étude choisie (fondements, phytothérapie 1^{ère} année ou fondement + phytothérapie 1^{ère} année).
 - 3.6. L'inscription engage le candidat pour une année entière. En signant le contrat d'inscription, le candidat étudiant s'engage à payer le coût des études pour une année entière. Aucune réduction ou remise ne sera accordée pour raison d'absence, de retrait ou de renvoi de l'étudiant. En cas d'annulation avant le 20 août 2009 les montants payés seront remboursés, déduction faite d'un montant de 200 CHF pour frais administratifs. En cas d'annulation après cette date, le candidat étudiant devra s'acquitter en tous les cas de 40% des frais d'étude de la direction choisie.
 - 3.7. Si une situation particulière d'ordre majeur devait intervenir, empêchant l'étudiant de terminer l'année académique ou de suivre normalement les cours, son retrait doit être annoncé à l'Institut au moins un mois à l'avance par lettre recommandée accompagné des preuves idoines de la raison majeure invoquée. Le montant remboursable ne sera jamais moins de 40% du programme complet auquel il s'est inscrit.
 - 3.8. L'étudiant ne sera autorisé d'accéder aux cours qu'après que toutes les modalités d'inscription et de paiement ont été réglées. Aucun document (attestation, certificat ou autre) ne sera remis tant que toutes les obligations administratives et financières n'ont pas été remplies.
 - 3.9. Guang Ming ISMC se réserve le droit de refuser des inscriptions et ce par décision simple et sans recours. Il se réserve également le droit d'exclure tout participant en cours d'études, sans préavis ni remboursement quelconque, s'il contrevient à la loi, la déontologie, au règlement interne et en cas de tout comportement contraire aux usages et à la courtoisie, y compris celui pouvant porter atteinte au bien-être physique et moral des participants et des collaborateurs et au bon déroulement des séminaires, ainsi qu'aux biens de tiers loués et/ou prêtés à l'organisateur.
3. L'accomplissement de toutes les obligations administratives et financières quant à l'inscription, donnent au candidat étudiant l'accès aux classes de cours (exception faite des stages pratiques organisés par ailleurs) et donnent droit à la réception des notes éventuelles (exclusion faite des manuels publiés que l'étudiant acquerra par ailleurs).
4. Les frais d'étude seront payés en une fois, par avance. Sur demande expresse un paiement par trimestre pourra être accordé, suivant un schéma remis par ailleurs.
5. Réductions sur les frais de cours : les candidats étudiants satisfaisant le paiement de la totalité de l'année de cours en un seul paiement avant le 20/07/2009, bénéficieront d'une réduction de 5% sur le prix global. Quand un couple marié ou pacsé s'inscrit à une formation complète, un des deux partenaires bénéficie d'une réduction de 10%, non cumulable avec la réduction précédente. Pour obtenir cette réduction, ils présenteront la preuve de leur relation. Aucune autre réduction ni facilité de paiement ne sera concédée, que celles décrites dans les présentes conditions.
6. Tous les montants sont payables en Francs Suisses uniquement, sur le compte de La Poste, Guang Ming Université, 17-588498-6, tous frais bancaires à charge du candidat (paiement International : N° IBAN CH12 0900 0000 1758 8498 6 – BIC : POFICHBE)
7. Les cours se tiennent aux endroits et aux dates indiqués dans la documentation. Guang Ming ISMC se réserve le droit de modifier les lieux et dates sans que ces modifications ne puissent être invoquées comme raison de changement ou d'annulation du présent contrat.
8. Les participants reçoivent en fin d'année un certificat de participation et de réussite des examens s'il y a lieu, à faire valoir au point de vue fiscal et comme preuve de formation exigée par les assureurs et/ou les organisations professionnelles. À l'issue de la formation complète, le candidat ayant satisfait à toutes les conditions, recevra un diplôme de fin d'études.
9. Les participants désirant présenter un examen dans les matières qu'ils ont suivies, seront invités à une date ultérieure à s'inscrire aux sessions qui seront organisées en fin d'année académique. Des frais d'examen seront facturés à raison de 100 CHF par jour.
10. L'organisateur décline toute responsabilité relative à l'usage indu qui peut être fait du contenu des présentes études.
11. Tout étudiant inscrit régulièrement à une formation, s'engage à ne pas pratiquer la matière étudiée de façon indépendante tant qu'il n'a pas obtenu le diplôme final. Le contrevenant sera définitivement renvoyé de l'Institut sans aucune possibilité de recours.
12. Tout étudiant ayant suivi tout ou partie du programme pédagogique de Guang Ming ISMC, s'engage formellement à ne pas enseigner une ou plusieurs matières figurant au programme de formation pendant une période de trois ans pleins à compter de la date de l'obtention du diplôme final. Tout contrevenant à cette convention s'engage à payer un dédommagement équivalent à un minimum de 200.000.- CHF.
13. Les activités de Guang Ming ISMC sont couvertes par une assurance en responsabilité civile. Pour tout risque pouvant engager directement ou indirectement la responsabilité personnelle de l'étudiant, y compris toutes les activités et actes liés directement ou indirectement au cours, celui-ci est invité à souscrire une assurance personnelle en responsabilité (RC) auprès de l'assureur de son choix. L'étudiant est également tenu de disposer d'une assurance maladie- invalidité – accidents régulière.
14. Le contenu des présents séminaires est couvert par les droits d'auteur. Il est interdit de le copier et de le diffuser par quelque moyen que ce soit sans l'accord écrit de l'organisateur.
15. En cas de force majeure l'organisateur se réserve le droit de remplacer un ou plusieurs intervenants. En cas d'annulation des séminaires par l'organisateur, celui-ci s'engage à rembourser les montants perçus dans leur intégralité, proportionnellement aux jours de séminaires non dispensés.
16. En cas de litige, le for juridique est à : 1110 Morges, en Suisse.

Date et signature du candidat :

(précéder la signature de la mention « **lu et approuvé** »)

Règlement d'ordre intérieur

Le présent règlement a pour but d'harmoniser le fonctionnement de notre Institut au bénéfice de l'ensemble de notre communauté et de ses partenaires. Nous demandons instamment à tous les intéressés, y compris les professeurs, les intervenants, les collaborateurs tiers et les étudiants de s'y conformer dans un esprit de collaboration constructive.

Généralités

1. Le bien-être, l'harmonie et le respect de la personne humaine dans son intégralité étant au centre de nos préoccupations d'étude et de travail, nous veillerons à un comportement courtois en toute circonstance, propice à maintenir l'harmonie interne du groupe comme de l'individu.
2. Notre Institut respecte toute religion, philosophie, croyance et opinion, en reconnaissant la relativité en toute chose. L'objet de son activité est l'étude, la pratique et la recherche en médecine chinoise au profit de l'humanité. Dès lors il considère que ses lieux d'activité ne sont pas propices à toute forme de propagande et de prosélytisme, quel que soit le motif allégué.
3. Dans le même esprit l'Institut n'autorise aucune activité commerciale et publicitaire en ses lieux, même d'ordre philanthropique. Si un membre de l'Institut désire déployer une initiative dans ce sens, il est invité à soumettre le projet à la direction, qui décidera de sa participation éventuelle.
4. Les locaux que nous occupons appartiennent à des tiers. Les membres de l'Institut feront donc tous les efforts nécessaires pour les respecter et les maintenir en un bon état de propreté et d'hygiène.
5. L'Institut n'offre pas de service de restauration ni ne dispose d'une cafétéria. Les membres de sont dès lors invités à prendre leurs consommations (pauses café et repas, y compris sandwich) à l'extérieur.

Les cours

1. Les étudiants respecteront les horaires des cours et veilleront à arriver à temps et à ne pas quitter les cours avant qu'ils ne soient terminés.
2. Les étudiants sont tenus de suivre tous les cours. Une absence se doit d'être pleinement motivée. Trois absences non motivées en cours d'année équivaldront à un abandon des études avec perte de tous droits, y compris le remboursement.
3. Les cours seront suivis avec tout le taux d'attention et de participation qui s'impose.
4. Les relations entre le professeur et les étudiants seront marquées par la courtoisie et le respect réciproque. Dans la mesure de son savoir et de la pertinence du contexte, le professeur s'efforcera de répondre à toutes les questions des étudiants, soit immédiatement, soit après un temps de réflexion et de recherche, quand ceux-ci s'imposent. De leur côté les étudiants limiteront leurs questions au contenu de la matière enseignée et aux sujets pour lesquels ils ne peuvent pas trouver de réponse dans les manuels de l'Institut et dans la bibliographie existante.
5. Pour les cours cliniques, l'étudiant s'équipera de tout le matériel requis, qui est listé dans la documentation. Une attention particulière sera consacrée au respect des règles d'hygiène et d'asepsie. Ainsi les étudiants sont invités à se munir d'une veste blanche pour les travaux cliniques et useront de tous moyens d'asepsie qui s'imposent.
6. L'étudiant n'a pas le droit de pratiquer la médecine chinoise, de donner des consultations privées ou publiques, diagnostiques ou thérapeutiques, rémunérées ou non, tant qu'il n'a pas terminé ses études et reçu de diplôme et les certificats faisant preuve de ses qualifications. Tout contrevenant à cette règle recevra immédiatement son congé de l'Institut, avec perte de tous droits et avantages. Cette règle est uniquement d'application aux étudiants en formation complète et non aux participants à la formation continue.

Divers

Les cas non prévus par le présent règlement et par les conditions générales, seront pris en compte par la Direction de l'Institut, qui décidera souverainement en la matière.

Règlement d'examen

Conditions d'inscription

L'inscription aux examens est uniquement réservée aux étudiants de l'Institut Supérieur de Médecine Chinoise - Guang Ming ISMC.

Pour être recevable, le candidat aux examens doit être en ordre d'inscription des cours et des paiements correspondants.

Une inscription n'est acceptée qu'après réception du bulletin d'inscription et du paiement concerné dans le délai requis. Les inscriptions tardives ne seront en aucun cas acceptées.

Le formulaire d'inscription sera dûment complété, signé et daté et envoyé par la poste à Guang Ming ISMC, Place de la Gare 7, 1110 Morges. Les paiements se feront exclusivement sur le compte de La Poste de l'Institut.

La structure des examens

Les examens écrits : Les examens présentent en général l'ensemble ou une sélection des éléments suivants : définitions – vrai ou faux – phrases à compléter - QCM – questions ouvertes – études de cas. D'autres éléments peuvent y être inclus suivant les objectifs de l'examineur.

Examens oraux et pratiques : Il faut distinguer deux types d'examens oraux. Le premier type concerne la même matière que celle de

l'examen écrit et il sera uniquement d'application quand l'étudiant a atteint un résultat moindre de 60%, mais supérieur à 50%, en vue d'un repêchage éventuel. Le deuxième type concerne une matière différente ou un aspect pratique de la matière et peut comprendre deux parties, la première théorique, la deuxième pratique. Dans celui-ci l'étudiant aura toujours un laps de temps raisonnable pour préparer sa réponse.

Examineurs : L'ensemble du déroulement des examens se trouve sous le contrôle du comité d'examen. Chaque professeur est responsable des examens qu'il soumet. Le contrôle des examens écrits se fait par le/les professeur(s) titulaire(s) de la matière concernée, éventuellement assisté d'un assesseur. Les examens oraux et pratiques se font devant un comité d'examineurs composé d'au moins deux membres.

Les conditions des examens

Le candidat peut s'inscrire aux matières de son choix.

Si un candidat a participé à la première session de juillet et n'a pas réussi, il peut se présenter à la session suivante en tant que deuxième session.

Pour réussir l'examen, l'étudiant doit atteindre un résultat de 60% dans chaque matière. Si ce résultat n'est pas atteint, il devra représenter l'examen de la matière concernée en une deuxième session.

Pour passer à l'année supérieure, l'étudiant devra avoir obtenu un résultat égal ou supérieur à 60% sur l'ensemble des matières. Un étudiant qui a réussi l'examen écrit ne doit plus passer de partie orale (cela ne s'applique pas aux examens pratiques obligatoires). Un étudiant qui a obtenu moins de 60%, mais plus de 50% à l'écrit, est invité à se présenter à la partie orale, qui suit immédiatement la partie écrite, ce qui lui donne une opportunité de repêchage. L'étudiant qui a obtenu moins de 50% n'est pas invité à se présenter à cette partie orale et devra automatiquement repasser l'examen en deuxième session. L'étudiant invité à la partie orale et ne se présentant pas est réputé avoir raté l'examen concerné. Les résultats des écrits seront communiqués au fur et à mesure du progrès des corrections aux étudiants concernés.

Si l'étudiant a obtenu la cote minimum de 60% sur l'ensemble de la matière, mais a obtenu moins dans une seule matière, avec cependant un minimum de 50% (partie orale de repêchage comprise), l'ensemble peut être soumis au comité d'examen pour délibération, qui peut décider du passage de l'étudiant à l'année supérieure.

Si une cote de moins de 60% a été atteinte sur deux matières ou plus, les examens ratés devront être refaits en deuxième session.

Si un étudiant ne réussit pas en deuxième session (suivant les conditions mentionnées ci-dessus), une troisième session d'examen peut lui être proposée début septembre, s'il a raté la première année ou 6 mois plus tard. En cas de non réussite, les études ne peuvent pas être recommencées.

Un étudiant qui s'inscrit à une session d'examen et qui ne se présente pas est réputé avoir raté l'examen.

Un règlement détaillé concernant l'exécution des examens est repris sur les feuilles d'examen.

Le passage à une année supérieure est soumise à la réussite de l'entièreté des examens de l'année à laquelle l'étudiant s'est inscrit.

Les frais de participation aux examens s'élèvent à 100 CHF/jour, quel que soit le nombre de matières et de modules pour lesquels le candidat présente des examens.

Méthodologie des examens

Veillez bien suivre les directives suivantes. Elles sont destinées à faciliter les corrections et optimiser les résultats.

Les réponses seront écrites au stylo-bille ou à l'encre, donc pas au crayon.

Les réponses seront indiquées dans les cases ménagées à cet effet.

Il sera donné une seule réponse non équivoque par question.

En-dehors des feuilles d'examen, l'étudiant pourra disposer de quelques feuilles blanches pour les brouillons ou pour les annexes.

Des annexes explicatives seront admises uniquement pour les questions ouvertes.

Essayez de répondre de façon concise. De longs discours à côté de la question ne permettent pas de rattraper des points.

Les réponses seront écrites de façon lisible. Les chiffres, lettres et mots équivoques ou illisibles seront notés comme des erreurs.

Si l'ensemble d'une réponse est écrit de façon peu lisible, l'entièreté de celle-ci sera cotée comme nulle.

Un total de 60% devra être atteint dans chaque module pour pouvoir passer. Un résultat entre 50% et 60% dans un module et des résultats satisfaisants dans les autres modules sera sujet à délibération. À partir d'un résultat de moins de 60% dans deux matières ou plus, l'étudiant devra repasser en deuxième session, où il présentera uniquement les examens des modules pour lesquels il a atteint moins de 60%.

Les téléphones portables et autres appareils de communication électronique ne sont pas admis en salle d'examen. L'étudiant contrevenant à cette règle sera exclu des examens sans recours aucun.

Les règles et procédures générales d'examen réfèrent à l'Ordonnance générale concernant les examens fédéraux des professions médicales, (OPMéd) n°1 - 811.112

Le programme détaillé

FONDEMENTS ANNEE 1			
Réf	Cours	jours	Heures*
F-00	Introduction à la Médecine Chinoise	1	8
F-01	La théorie de Yin Yang et des Cinq Phases	1	8
F-02	La théorie des méridiens et les collatéraux	1	8
F-03	La théorie des organes, des entrailles et des substances vitales	4	32
F-04	L'étiologie, la pathogénie et les principes thérapeutiques	3	24
F-05	Examen clinique : l'observation, l'interrogation, la palpation, l'olfaction, l'audition	4	32
F-06	La différenciation des syndromes – partie 1	6	48
S-01	Stage – exercices cliniques 1 **	5	40
E-01	Evaluation**	1	8
	Total année	26	208
PHYTOTHERAPIE ANNEE 1			
P-01	La nature des substances	2	16
P-02	Les substances	9	72
P-03	Les formules	9	72
S-02	Stage clinique 2 **	5	40
E-02	Evaluation***	1	8
	Total année	26	208

Calendrier des cours année 2009 - 2010

Date *	Division	Cours	Professeur*
05/09/2009	Fondements 01	Introduction à la médecine chinoise	PS
06/09/2009	Fondements 02	Yin Yang et des Cinq Phases	PS
12/09/2009	Phyto1-01	La nature des substances	PS
13/09/2009	Phyto1-02	La nature des substances	PS
03/10/2009	Fondements 03	Méridiens et les collatéraux	CJ
04/10/2009	Fondements 04	Substances vitales	CJ
31/10/2009	Phyto1-03	Les substances	PS
01/11/2009	Phyto1-04	Les formules	PS
07/11/2009	Fondements 05	Organes, entrailles	CJ
08/11/2009	Fondements 06	Organes, entrailles	CJ
14/11/2009	Phyto1-05	Les substances	PS
15/11/2009	Phyto1-06	Les formules	PS
05/12/2009	Fondements 07	L'étiologie, la pathogénie	CJ
06/12/2009	Fondements 08	L'étiologie, la pathogénie	CJ
12/12/2009	Phyto1-07	Les substances	PS
13/12/2009	Phyto1-08	Les formules	PS
09/01/2010	Fondements 09	L'étiologie, la pathogénie	CJ
10/01/2010	Fondements 10	L'étiologie, la pathogénie	CJ
16/01/2010	Phyto1-09	Les substances	PS
17/01/2010	Phyto1-10	Les formules	PS
06/02/2010	Fondements 11	Examen clinique	CJ
07/02/2010	Fondements 12	Examen clinique	CJ
13/02/2010	Phyto1-11	Les substances	PS
14/02/2010	Phyto1-12	Les formules	PS
06/03/2010	Fondements 13	Examen clinique	CJ
07/03/2010	Fondements 14	Examen clinique	CJ
13/03/2010	Phyto1-13	Les substances	PS
14/03/2010	Phyto1-14	Les formules	PS
17/04/2010	Fondements 15	La différenciation des syndrome	CJ
18/04/2010	Fondements 16	La différenciation des syndrome	CJ
24/04/2010	Phyto1-15	Les substances	PS
25/04/2010	Phyto1-16	Les formules	PS
01/05/2010	Fondements 17	La différenciation des syndrome	CJ
02/05/2010	Fondements 18	La différenciation des syndrome	CJ
08/05/2010	Phyto1-17	Les substances	PS
09/05/2010	Phyto1-18	Les formules	PS
05/06/2010	Fondements 19	La différenciation des syndrome	CJ
06/06/2010	Fondements 20	La différenciation des syndrome	CJ
12/06/2010	Phyto1-19	Les substances	PS
13/06/2010	Phyto1-20	Les formules	PS
26/06/2010	Phyto1	Evaluation	PS - CJ
27/06/2010	Fondements	Evaluation	PS - CJ

* Les dates et les noms des professeurs n'ont pas de valeur contractuelle et peuvent être modifiés en cas de force majeure.

Guang Ming ISMC
Institut Supérieur de Médecine Chinoise
瑞士光明中医学院

Administration : Place de la Gare 7, CH-1110 Morges
tél. 41.(0)21.802.60.51 - portable 41.(0)79.66.88.117
e-mail : info@guangming.ch